



Assemblée générale

Distr. générale
17 septembre 2025
Français
Original : anglais

Quatre-vingtième session

Point 72 d) de l'ordre du jour

Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par les organismes des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale : renforcement de la coopération internationale et coordination des efforts déployés pour étudier et atténuer le plus possible les conséquences de la catastrophe de Chornobyl

Conséquences durables de la catastrophe de Chornobyl

Rapport du Secrétaire général*

Résumé

Soumis en application de la résolution [77/288](#) de l'Assemblée générale sur les conséquences durables de la catastrophe de Chornobyl, le présent rapport fait le point sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de cette résolution.

Il donne un aperçu des activités de relèvement et de développement entreprises par les organismes, fonds et programmes des Nations Unies pour faire face aux conséquences de la catastrophe de Chornobyl. Dans ce rapport, le Secrétaire général souligne les efforts constants visant à promouvoir le développement durable, notamment l'amélioration des services de santé, le développement local inclusif, l'assainissement de l'environnement et la sûreté nucléaire, afin que le soutien aux communautés touchées contribue de manière significative à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les contributions reçues des gouvernements du Bélarus, de la Fédération de Russie et de l'Ukraine figurent en annexe du rapport et sont reproduites telles qu'elles ont été transmises. Le rapport couvre la période de trois ans suivant la publication du rapport précédent, [A/77/537](#), daté du 19 octobre 2022.

* Le présent document a été soumis pour traitement aux services de conférence après la date limite pour des raisons techniques indépendantes de la volonté du bureau auteur.



I. Situation générale

1. L'ONU a joué un rôle central dans la coordination des efforts internationaux de relèvement et de développement, notamment en réponse à la catastrophe de la centrale nucléaire de Chornobyl. Initialement axé sur l'aide humanitaire d'urgence, l'engagement de l'ONU a évolué au fil du temps pour inclure la réadaptation à long terme, le suivi sanitaire et le développement durable.
2. Au cours des deux dernières décennies, le système des Nations Unies a progressivement modifié son approche, passant de l'intervention d'urgence au renforcement des capacités et au développement durable, sur la base des objectifs de développement durable. Cette transition s'est traduite par des projets de développement local inclusifs, des initiatives d'amélioration de l'efficacité énergétique dans les bâtiments publics et un soutien aux petites et moyennes entreprises dans les régions touchées, avec l'appui des partenaires de développement et la participation active des autorités locales et de la société civile.
3. Dans sa résolution [77/288](#) du 16 mai 2023, l'Assemblée générale a souligné la nécessité de poursuivre la coopération internationale et l'importance des partenariats stratégiques et de la mobilisation des ressources au regard du relèvement à long terme des territoires touchés par la catastrophe de Chornobyl.
4. La guerre en Ukraine a eu des répercussions importantes sur la zone d'exclusion de Chornobyl¹ et ses environs. La centrale nucléaire de Chornobyl a été temporairement contrôlée par les forces armées de la Fédération de Russie en février-mars 2022. En février 2025, une attaque de drone a causé des dommages structurels et un incendie dans la nouvelle structure de confinement sécurisée. En outre, la zone d'exclusion reste contaminée par des rayonnements résiduels et une partie de la zone environnante est polluée de mines terrestres qui constituent une menace pour la vie humaine et les espèces sauvages.
5. Le présent rapport met en lumière les principaux domaines dans lesquels le système des Nations Unies et ses partenaires viennent en aide aux régions et aux communautés touchées par la catastrophe de Chornobyl, y compris les efforts en cours pour maintenir des conditions sûres et sécurisées sur le site. Il couvre la période de trois ans suivant la publication du rapport précédent, [A/77/537](#), daté du 19 octobre 2022.

II. Coordination des activités de l'ONU

6. L'ONU maintient une approche coordonnée pour traiter les conséquences à long terme de la catastrophe de Chornobyl en s'appuyant sur les équipes de pays au Bélarus et en Ukraine et en coopérant avec les institutions concernées de la Fédération de Russie. Depuis 2004, l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) fait office de Coordonnateur des Nations Unies pour la coopération internationale pour Chornobyl, tandis que les coordonnateurs résidents des Nations Unies dans les deux pays dirigent les efforts visant à aligner les activités du système des Nations Unies sur les priorités nationales pour faire face aux conséquences à long terme de la catastrophe. Cette coordination concerne des agences telles que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), le PNUD, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le Fonds des Nations

¹ Zone d'accès restreint d'environ 2 600 km² dans le nord de l'Ukraine, la zone d'exclusion de Chornobyl a été établie après la catastrophe nucléaire du 26 avril 1986 pour limiter l'accès aux régions contaminées par les retombées radioactives, protéger la santé publique et permettre la surveillance, la recherche et la dépollution.

Unies pour l'enfance (UNICEF), le Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), chacune apportant son expertise à un programme commun d'assainissement de l'environnement, de santé publique, de redressement et de développement durable dans les régions touchées par la catastrophe de Chornobyl.

7. Au niveau national, l'ONU a mené des initiatives au Bélarus pour promouvoir la résilience climatique, soutenir l'entrepreneuriat social et améliorer les services de santé dans les zones touchées. En Ukraine, l'ONU travaille en étroite collaboration avec les autorités nationales pour renforcer la préparation aux situations d'urgence, remettre en état les infrastructures et soutenir l'intégration de la zone d'exclusion de Chornobyl dans les plans de développement nationaux.

III. Assistance apportée par l'ONU

8. Au cours de la période considérée, les activités du système des Nations Unies et de ses partenaires liées à Chornobyl se sont articulées autour des domaines prioritaires suivants : sûreté nucléaire et gestion des déchets radioactifs, atténuation des effets des radiations, santé, développement local, durabilité environnementale et sensibilisation.

A. Sûreté nucléaire et gestion des déchets radioactifs

9. L'AIEA continue de soutenir l'Ukraine en aidant les organisations et les autorités compétentes à préparer et à mettre en œuvre des activités liées au déclassement des unités 1, 2 et 3 de la centrale nucléaire de Chornobyl et à la gestion des déchets radioactifs résultant de l'accident de 1986 et des activités de déclassement ultérieures.

10. L'AIEA a aidé l'Ukraine à renforcer ses capacités organisationnelles et techniques pour procéder en toute sécurité aux activités liées à la phase d'arrêt définitif et de préservation de la centrale. Il s'agissait notamment d'améliorer la gestion du combustible nucléaire usé, des déchets radioactifs et des équipements contaminés, tout en contribuant à la préservation des réacteurs et à la planification de leur démantèlement. L'AIEA a également contribué à l'élaboration d'un système de conservation des connaissances à long terme dans le domaine de la surveillance des rayonnements et de l'environnement et a renforcé la capacité de mise en œuvre des tâches d'arrêt définitif et de préservation de la centrale nucléaire de Chornobyl en améliorant les systèmes d'élimination des déchets radioactifs et en renforçant la gestion de l'information grâce à des technologies de surveillance à distance autonomes en énergie. L'assistance technique porte notamment sur l'acquisition d'équipements spécialisés tels que des équipements de surveillance spectrométrique et radiologique et des systèmes de surveillance vidéo pour l'installation provisoire de stockage à sec du combustible nucléaire usé de la centrale (ISF-2), ainsi que des caméras et des lentilles pour le système de soudage automatique. En outre, plus de 30 spécialistes ont reçu une formation ciblée sous la forme de cours personnalisés et de visites scientifiques. Des documents techniques, des procédures et des rapports ont été expertisés, ce qui contribue à la sécurité et à la conformité des opérations.

11. D'autres projets régionaux de l'AIEA, dont le cadre dépasse Chornobyl, ont pu servir d'instance d'échange entre pairs, permettant à l'Ukraine d'affiner ses politiques nationales de gestion des déchets radioactifs et d'aligner les activités préalables au déclassement sur les solutions d'élimination futures. Au cours des trois dernières années, plus de 15 ateliers thématiques ont été organisés, ce qui a offert au personnel de la centrale nucléaire la possibilité de coopérer avec des pairs de la région, de partager les meilleures pratiques et d'améliorer leur expertise technique.

12. L'AIEA a mis en œuvre un projet de recherche visant à soutenir l'élaboration de plans d'installations de gestion des déchets et à définir des plans de mise en œuvre du confinement et de la préservation des réacteurs 1, 2 et 3 de la centrale nucléaire de Chornobyl. L'assistance d'experts et la formation ont facilité l'estimation des coûts et la planification technique du déclassement. L'Ukraine a également bénéficié de l'acquisition d'équipements essentiels incluant une source d'air comprimé et un générateur d'oxygène. Ces efforts ont jeté les bases de la caractérisation, de la modélisation et du développement d'outils et de techniques pour la récupération, la stabilisation, le stockage, le traitement et l'élimination du corium et du combustible usé gravement endommagé. Un rapport complet publié en avril 2025 consolide les connaissances techniques et recense les stratégies optimales pour la gestion de ces matériaux, y compris ceux générés par les interactions entre le cœur fondu et le béton.

13. En 2024, une assistance ciblée a permis d'appuyer le développement des ressources humaines afin de renforcer les capacités et la résilience de l'Ukraine en matière de gestion des déchets radioactifs. Ce soutien s'est concentré sur l'amélioration des cadres juridiques et réglementaires, le développement de l'expertise technique et l'alignement des pratiques de démantèlement sur les normes de l'AIEA. Il s'agissait également d'améliorer les systèmes de gestion de la centrale nucléaire de Chornobyl, de mettre à jour les inventaires et les stratégies en matière de déchets, notamment sur le site de Pidlisnyi, et d'avancer la planification du stockage en formations géologiques profondes. La surveillance environnementale et radiologique dans la zone d'exclusion a été renforcée, et le traitement des déchets historiques et des déchets atypiques a été amélioré. Ces efforts ont renforcé la capacité opérationnelle des entreprises relevant de l'Agence nationale ukrainienne pour la gestion de la zone d'exclusion de Chornobyl, permettant un déclassement plus sûr et une surveillance plus efficace des matières radioactives conformément aux meilleures pratiques internationales, telles que les dernières techniques efficaces de décontamination et de démantèlement, les méthodes éprouvées de caractérisation des sites et l'expérience internationale en matière de surveillance de l'environnement aux fins de l'amélioration de la sûreté à long terme.

14. La mise en œuvre de l'assistance de l'AIEA est fortement touchée par la guerre en cours en Ukraine, qui pose de nombreux problèmes pour l'organisation de réunions en personne, de visites et de bourses, et a temporairement empêché l'organisation de missions d'experts en Ukraine et de visites des installations du site de la centrale nucléaire de Chornobyl.

15. Depuis le début de l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Fédération de Russie, l'AIEA a entrepris trois missions d'évaluation sur le terrain sur le site de la centrale nucléaire de Chornobyl, en avril et juin 2022, comme indiqué précédemment, et en novembre 2022, afin de mieux appréhender la situation en matière de sûreté et de sécurité nucléaires sur le site et les installations de la zone d'exclusion de Chornobyl, ainsi que les activités, les besoins et les priorités de ces installations. Au cours de ces missions, l'AIEA a fait des observations de première main sur le terrain, effectué des mesures de rayonnement et des prélèvements d'échantillons et fourni du matériel de détection et de surveillance des rayonnements, ainsi que des équipements de protection individuelle. L'AIEA a également réalisé une évaluation complète des expositions aux rayonnements potentiellement encourues pendant l'occupation de la zone d'exclusion par la Fédération de Russie, dont les résultats ont été rendus publics en septembre 2022².

16. Au cours de la période considérée, l'AIEA a coordonné avec succès 14 livraisons d'équipements prioritaires sur le site de la centrale nucléaire de Chornobyl dans le cadre du programme global d'assistance à l'Ukraine en matière de sûreté et de sécurité nucléaires. Il s'agissait notamment de systèmes de

² Voir www.iaea.org/sites/default/files/documents/ukraine-2ndsummaryreport_sept2022.pdf.

communication, de détecteurs portatifs, d'équipements de protection individuelle et de spectromètres, ainsi que de matériel de diagnostic, de matériel de premiers secours, de matériel de surveillance et de soins aux patients et d'une ambulance destinée au centre médical de la centrale. Des lits et des matelas ont également été livrés afin d'améliorer les conditions de vie du personnel de la centrale.

17. En janvier 2023, l'AIEA a mis en place une mission de soutien et d'assistance sur le site de Chornobyl. L'équipe maintient une présence constante à la centrale nucléaire de Chornobyl afin de surveiller et d'évaluer de manière indépendante la situation en matière de sûreté et de sécurité nucléaires sur le site, conformément aux sept piliers³ indispensables pour garantir la sûreté et la sécurité nucléaires lors d'un conflit armé, en organisant des visites, des réunions techniques avec le personnel de la centrale et le contrôle des radiations sur le terrain. Elle est composée de deux experts de l'AIEA qui se relaient toutes les trois semaines environ.

18. Le 14 février 2025 à 1 h 50, un drone a percuté le côté nord de la nouvelle enceinte de confinement, provoquant des dégâts importants et déclenchant un incendie. Les pompiers sont intervenus immédiatement et l'incendie a été maîtrisé. L'équipe de la mission de soutien et d'assistance de l'AIEA a visité immédiatement la zone affectée du nouveau confinement de sécurité et a constaté la présence d'un trou d'environ 15 m² traversant le revêtement extérieur et intérieur, ainsi que des dommages au niveau des systèmes, des composants électriques et des structures. Des dommages au revêtement ont été observés sur une surface atteignant 200 m². L'équipe a estimé qu'à certains endroits, ces dommages ont créé des ouvertures mettant en contact la structure principale (qui renferme le sarcophage du réacteur 4, détruit lors de la catastrophe) avec l'environnement ; la capacité d'isolement de la nouvelle arche de confinement a donc été compromise. Aucune libération de radionucléides dépassant les limites établies n'a été détectée, que ce soit au moment de l'incident ou depuis, comme l'ont confirmé les mesures effectuées par l'équipe de la mission de soutien et d'assistance⁴.

19. Au niveau sous-régional, l'AIEA a soutenu l'Ukraine dans le cadre d'un projet, mis en œuvre en coopération avec le Bélarus et la Fédération de Russie, qui prévoyait l'harmonisation des concepts, documents techniques et outils d'aide à la décision des pays aux fins de la réhabilitation des zones touchées par la catastrophe de Chornobyl et de la normalisation des conditions de vie dans ces zones. Le projet a également contribué à l'alignement des stratégies publiques de radioprotection sur les normes de sécurité internationales.

B. Atténuation des effets des rayonnements

20. Depuis 2019, l'AIEA mène des recherches pour optimiser les stratégies d'assainissement des terres agricoles en cas de contamination résultant d'accidents nucléaires. Un projet de recherche coordonné pour la période 2019-2024, mené en partenariat avec l'Ukraine, le Bélarus et la Fédération de Russie, a permis de faire progresser la recherche sur le terrain, la modélisation prédictive et la collaboration régionale. Ce projet a abouti au développement de techniques isotopiques permettant de prédire les transferts de césium et de strontium, d'évaluer l'impact des changements climatiques sur la mobilité des radionucléides et d'harmoniser les données relatives aux transferts entre le sol et les plantes. Les institutions ukrainiennes

³ Voir www.iaea.org/topics/response/nuclear-safety-security-and-safeguards-in-ukraine.

⁴ Tous les résultats des mesures effectuées par l'équipe de la mission de soutien et d'assistance de l'Agence internationale de l'énergie atomique sont publiés dans le Système international d'information sur le contrôle radiologique (IRMIS) et sont accessibles aux points de contact d'urgence désignés par les États membres de l'AIEA.

se sont concentrées sur l'évaluation des risques et la modélisation, les chercheurs biélorussiens ont étudié les influences des produits agrochimiques et les effets de la sécheresse, tandis que leurs homologues russes ont affiné les modèles de transfert du sol aux plantes et les techniques d'assainissement. Des jeux de données transnationaux ont permis aux applications d'apprentissage automatique d'améliorer la précision des prévisions.

21. Les méthodologies élaborées sont applicables au-delà des zones touchées par la catastrophe de Chornobyl, en particulier dans les régions où de nouvelles centrales nucléaires sont en cours d'installation. Elles contribuent largement aux connaissances requises pour une gestion efficace des urgences nucléaires et de la contamination des sols, soutenant ainsi la prévention des risques, les innovations en matière de prospective, la préparation aux catastrophes, la sécurité alimentaire à long terme et la résilience de l'environnement.

C. Santé

22. Le Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants a confirmé⁵ que sur les 600 urgentistes et les 530 000 liquidateurs qui ont été exposés aux rayonnements au cours de l'année qui a suivi l'accident, 134 ont reçu des doses élevées de rayonnements qui ont entraîné un syndrome aigu d'irradiation ; parmi ces personnes, 28 sont décédées par la suite. Le Comité continue de recueillir de nouvelles données scientifiques sur l'accident dans le cadre de son évaluation permanente de l'exposition de la population aux rayonnements ionisants. Son évaluation devrait être publiée à la fin de l'année 2025 et sera largement diffusée.

23. En collaboration avec le Hiroshima International Council for Health Care of the Radiation-exposed (Conseil international d'Hiroshima pour les soins de santé aux personnes exposées aux radiations), l'AIEA a organisé un atelier en février 2025 pour renforcer la compréhension internationale de la dosimétrie biologique et de la dosimétrie interne dans le contexte des urgences radiologiques. L'événement a facilité les discussions sur l'expérience de Chornobyl, en mettant l'accent sur la surveillance et la dosimétrie pour les premiers intervenants à la suite d'un accident radiologique majeur, ainsi que sur l'évaluation des doses internes à partir des mesures de surveillance.

24. Au Bélarus, avec le soutien du PNUD, le Centre national scientifique et pratique pour la médecine des radiations et l'écologie humaine a mené une étude en 2023 sur l'évolution de l'état de santé des populations dans les zones touchées par la catastrophe de Chornobyl, en analysant 750 000 dossiers de visites médicales entre 2010 et 2022. Bien que l'étude n'ait pas révélé de différences significatives entre les tendances de morbidité générale entre les populations touchées et la moyenne nationale, les risques de cancer de la thyroïde et de maladies cardiovasculaires restent importants. Notamment, 8,1 % de tous les cas d'invalidité enregistrés entre 2010 et 2022 sont liés à une contamination radioactive passée. Il s'agit principalement de cas d'ablation chirurgicale de la glande thyroïde par suite d'affections de la thyroïde induites par les radiations. Ces résultats soulignent la nécessité de poursuivre la recherche participative dans les régions touchées par la catastrophe de Chornobyl.

25. Sur cette base, les programmes de santé publique soutenus par le PNUD dans les régions touchées par la catastrophe de Chornobyl ont permis de remédier aux vulnérabilités aggravées, notamment celles découlant de la pauvreté, de la stigmatisation et du manque d'accès aux soins, grâce à l'élargissement des services de lutte contre le VIH et la tuberculose adaptés aux populations à risque. En 2023 et 2024, le PNUD

⁵ Voir www.unscear.org/unscear/en/publications/2020_2021_2.html.

a facilité la fourniture d'un ensemble complet de services de prévention du VIH à environ 40 000 personnes dans les régions de Brest, de Homiel et de Mahiliow (Biélorus). Les efforts de lutte contre les maladies transmissibles ont encore été renforcés par des services de santé communautaires et mobiles – les postes sanitaires mobiles qui opèrent dans toute la région de Homiel permettent d'atteindre environ 3 000 patients séropositifs par an.

26. Pour lutter contre la tuberculose, le PNUD a soutenu des services de santé ambulatoire mobiles pour les patients souffrant de troubles liés à l'usage de drogues dans la région de Homiel. En 2023 et 2024, 195 visites à domicile ont été effectuées pour fournir une prise en charge complète aux patients et 37 patients ont terminé leur traitement. Les efforts visant à améliorer le diagnostic précoce et la détection de la tuberculose pharmacorésistante comprennent la réalisation de plus de 27 000 tests de diagnostic dans les hôpitaux et les établissements de santé des régions de Brest, d'Homiel et de Mahiliow. Les capacités des laboratoires ont été renforcées par des équipements de diagnostic portables, des mises à niveau modulaires et des équipements de contrôle de la qualité livrés aux établissements de soins antituberculeux dans les principaux centres régionaux.

27. Parallèlement, le PNUD a mis en œuvre une intervention d'urgence contre la COVID-19 dans les régions du Biélorus touchées par la catastrophe de Chornobyl. En 2022, après la publication du rapport précédent, ce projet a facilité l'acquisition et l'installation d'équipements médicaux de haute précision – notamment des appareils d'anesthésie et des respirateurs, des échographes et des appareils de réanimation cardiopulmonaire – dans 16 des 21 régions touchées. Une formation ciblée a été dispensée au personnel médical, ce qui a permis d'améliorer la qualité des soins et les capacités du système de santé local. De même, en Ukraine, le PNUD a soutenu la riposte face à la COVID-19 dans les zones touchées par la catastrophe de Chornobyl en fournissant des équipements médicaux essentiels et une formation pour renforcer les services de santé et la résilience de ces communautés historiquement vulnérables.

28. En Ukraine, la lutte contre les menaces chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires est un élément clé de la stratégie nationale de sécurité sanitaire, en particulier à la lumière des leçons tirées de la catastrophe de Chornobyl et de la nécessité de traiter les risques hérités du passé. En coordination avec l'Union européenne, l'OMS soutient les efforts visant à renforcer les capacités nationales et à renforcer la coopération intersectorielle par des systèmes de détection, la modernisation des laboratoires, des protocoles d'urgence et la formation des professionnels de santé.

29. Depuis 2022, l'OMS en Ukraine a formé plus de 3 400 soignants et premiers secours à la gestion des incidents chimiques et radiologiques et a soutenu les instructeurs régionaux dans l'utilisation d'outils avancés. Des formations pratiques, des simulations et des ateliers techniques ont permis de renforcer la préparation des équipes médicales d'urgence, des systèmes d'évacuation et des hôpitaux de première ligne.

30. En partenariat avec les parties prenantes nationales, l'OMS a élaboré un projet éducatif sur la réponse aux situations d'urgence radiologique et a soutenu la création d'un centre de formation complet au sein du Centre national de recherche en médecine radiologique, qui sert également de centre collaborateur de l'OMS dans le cadre du Réseau pour la préparation et l'assistance médicales en cas de situation d'urgence radiologique. Depuis février 2023, plus de 440 participants de huit régions à haut risque ont suivi 29 cours de formation. L'OMS a également fourni des équipements de dosimétrie et de décontamination, y compris des équipements de protection individuelle, aux principaux établissements et hôpitaux.

31. En mai 2025, le PNUD, en étroite coordination avec les autorités locales, a inauguré un centre de réadaptation modulaire à Slavutych, dans la région de Kyïv (Ukraine). Intégré au système hospitalier de la ville, cet établissement est conçu pour

fournir des services multidisciplinaires adaptés aux besoins des communautés touchées par la catastrophe de Chornobyl et la guerre en cours. Le centre propose des services de réadaptation physique, de soutien psychologique et de gestion des dossiers et accorde une attention particulière aux victimes d'accidents dus à des engins explosifs. Il est équipé de technologies de réadaptation avancées.

D. Développement à assise communautaire

32. Au Bélarus, le PNUD a mis en œuvre des initiatives ciblées – réseaux entre pairs, apprentissage collaboratif – pour soutenir les petites et moyennes entreprises et promouvoir l'entrepreneuriat social dans les régions touchées par la catastrophe de Chornobyl. Dans les districts de Khoïniki et de Brahın, le PNUD a piloté une initiative innovante de « banque du temps »⁶ qui facilite l'échange de connaissances et de compétences, renforçant les capacités dans des domaines clés tels que le commerce électronique, l'intelligence artificielle et la gestion d'entreprise. Pour élargir l'accès au marché, le PNUD a également aidé les entrepreneurs sociaux à se connecter à des plateformes de commerce électronique nationales et internationales et a élaboré trois feuilles de route pratiques, étape par étape, pour les guider dans l'accès au marché numérique tout en mettant en valeur leur impact social.

33. Le programme de mentorat du PNUD, dont ont bénéficié 45 dirigeantes d'entreprises, y compris des participantes des districts de Khoïniki, Brahın et Korma, a contribué à promouvoir l'accession des femmes à des postes de responsabilité et leur autonomisation économique. Le programme a contribué à la mise en valeur de modèles à suivre et d'entretenir une communauté de soutien pour les entreprises dirigées par des femmes, en favorisant l'apprentissage par les pairs et la croissance axée sur la population locale.

34. En Ukraine, le PNUD a soutenu l'élaboration d'un plan d'accessibilité en 2024 pour le complexe de cinéma et de concerts de Slavutych, ville créée à l'origine pour accueillir le personnel de la centrale nucléaire de Chornobyl. Une équipe locale a réalisé un audit complet de l'accessibilité et proposé des mesures pratiques, désormais intégrées dans le plan de développement de la ville, pour rendre l'installation accessible aux personnes handicapées, aux personnes âgées et aux familles avec enfants, tout en préservant son patrimoine architectural.

35. Parallèlement, le PNUD a soutenu le redressement et la planification stratégique dans les régions touchées par la catastrophe de Chornobyl. Les collectivités territoriales de Bila Tserkva, Borodianka, Brovary et Obukhiv ont bénéficié de l'assistance d'experts en matière de stratégies de développement local, d'évaluation des risques de corruption, de programmes de lutte contre la corruption et de renforcement des capacités des autorités locales. Mis en œuvre en coopération avec les parties prenantes nationales, ces efforts ont permis de promouvoir la transparence, le principe de responsabilité et la participation citoyenne.

E. Durabilité environnementale

36. L'AIEA est en train d'établir des dispositions pratiques avec la Réserve radioécologique d'État de Polésie, au Bélarus, en vue d'une coopération dans le domaine de la radioécologie et de la surveillance de la radioactivité environnementale dans les zones touchées par la catastrophe de Chornobyl. Les conditions environnementales dans la zone d'exclusion de Chornobyl offrent des possibilités uniques

⁶ Voir www.undp.org/belarus/stories/time-banking-entrepreneurs-chernobyl-affected-regions-grow-business-together.

pour la mise en œuvre de programmes de recherche d'importance internationale, couvrant divers aspects de la protection radiologique, de l'assainissement et du relèvement, des techniques agricoles et d'autres activités économiques, de l'amélioration des techniques de mesure des rayonnements et de la surveillance environnementale. Ces dispositions pratiques faciliteront l'accès, la collecte de données et le partage des connaissances, jetant ainsi les bases d'une collaboration élargie.

37. Le PNUD a aidé le Bélarus à retirer et à éliminer en toute sécurité environ 150 tonnes de polluants organiques persistants, y compris des équipements contenant des polychlorobiphényles, dans les zones de Tchatchersk et de Homiel touchées par la catastrophe de Chornobyl. L'installation de traitement des déchets toxiques de la région de Homiel a renforcé sa capacité de stockage et de traitement des polluants organiques persistants, ainsi que ses arrangements de coopération en vue de leur élimination ultérieure. Dans les districts de Loyev et de Khoïniki, un guide éducatif interactif sur l'interfluve bélarussien a été élaboré pour faire connaître la réserve naturelle du Dniepr et du Soj et promouvoir l'écotourisme. Il comprend six modules imprimés et six modules numériques présentant les sites écologiques et culturels locaux.

38. La FAO suit activement la situation dans la zone d'exclusion de Chornobyl. La zone d'exclusion est une zone unique et écologiquement vulnérable qui s'étend sur 240 600 hectares. Elle subit la menace croissante des incendies de forêt, aggravée par les restes explosifs de guerre, les risques liés à la radioactivité et l'accès limité de l'aide humanitaire en raison de la guerre en cours. En 2022, l'escalade des hostilités a entraîné des dommages et la perte d'équipements et d'infrastructures de lutte contre les incendies, ce qui a encore affaibli le système de protection déjà fragile de la zone d'exclusion. L'attention s'est donc également portée sur les risques environnementaux secondaires, en particulier les incendies de forêt, qui constituent une menace croissante de rejet de particules radioactives.

39. La FAO collabore avec le Service national ukrainien des situations d'urgence pour étudier les possibilités d'élargissement d'une approche multisectorielle intégrant la lutte contre les mines, la télédétection et la gestion des incendies de forêt, en mettant l'accent sur la coordination des parties prenantes, la restauration opérationnelle et la prise de décision fondée sur des données.

40. Le PNUE a achevé avec succès un projet financé par le Fonds pour l'environnement mondial visant à renforcer la compréhension scientifique de la transformation écologique de la zone d'exclusion de Chornobyl et à soutenir la gestion environnementale à long terme de la zone⁷. L'une des principales réalisations du projet a été le soutien apporté au gouvernement ukrainien pour la création rapide de la Réserve de biosphère radiologique et écologique de Chornobyl. Le PNUE a contribué à l'élaboration des cadres de gestion fondamentaux, y compris un plan de gestion global, et a fourni un renforcement ciblé des capacités à l'appui du développement institutionnel de la réserve.

41. L'un des principaux résultats du projet a été la conception et la création du Centre de recherche et de protection de l'environnement dans la zone d'exclusion de Chornobyl. Ce centre, qui sert désormais de plaque tournante pour la recherche scientifique sur les écosystèmes, est équipé d'infrastructures et d'outils modernes pour la surveillance environnementale à long terme, l'évaluation de la biodiversité et l'évaluation des stocks de carbone. Le projet a également débouché sur la production d'un référentiel de connaissances en accès libre regroupant des décennies de recherche environnementale sur la zone d'exclusion, afin d'éclairer la planification future. Bien que le projet ait officiellement pris fin, le PNUE reste déterminé à

⁷ Projet de conservation, d'amélioration et de gestion des stocks de carbone et de la biodiversité dans la zone d'exclusion de Chornobyl.

promouvoir l'utilisation du Centre, à partager les produits de la connaissance et à faire progresser les solutions basées sur la nature pour le développement durable des paysages touchés par la catastrophe.

42. Le PNUD a continué d'aider l'Inspection nationale de l'environnement de l'Ukraine à renforcer sa capacité à détecter et à documenter la dégradation de l'environnement. Les efforts se sont concentrés sur l'amélioration des compétences du personnel de l'Inspection pour les aider à mener des évaluations sur le terrain et à recueillir des preuves, y compris dans la zone d'exclusion de Chornobyl. L'aide a également porté sur l'amélioration des méthodologies d'évaluation des dommages environnementaux et sur l'achat de réactifs pour les analyses de laboratoire.

IV. Plaidoyer, information et sensibilisation du public

43. L'équipe de pays des Nations unies, sous la direction du coordonnateur résident des Nations Unies au Bélarus, a facilité les réunions thématiques annuelles du Conseil du développement durable pour la commémoration de la Journée internationale du souvenir de la catastrophe de Chornobyl. Ces réunions de haut niveau rassemblent des représentants du gouvernement et des parlementaires bélarussiens, des autorités locales des régions touchées par la catastrophe de Chornobyl, du système des Nations Unies, des missions diplomatiques, de la société civile, du secteur privé et d'autres parties prenantes. Les discussions portent sur des solutions intersectorielles intégrées visant à renforcer la résilience et le développement durable des communautés touchées. Ces événements permettent également de mobiliser des ressources financières, de partager des connaissances et d'attirer des technologies et des partenariats innovants aux fins du relèvement et du développement à long terme.

44. Les efforts de communication et de plaidoyer du PNUD visent à modifier l'image des régions touchées par la catastrophe de Chornobyl et à faire de ces zones marquées par un terrible héritage des zones tournées vers l'avenir et mettant l'accent sur la résilience, l'innovation et le développement durable. Au centre de cette transformation se trouvent les communautés locales, qui œuvrent activement une croissance durable. Fort de plus de vingt ans de mobilisation, le PNUD apporte une vision à long terme à son travail dans la région. Sur ses sites Internet et ses canaux de médias sociaux, le PNUD met en avant des histoires de persévérance centrées sur l'humain, souligne les partenariats transformateurs et diffuse les meilleures pratiques.

45. Une récente série de communications a mis en lumière la manière dont des outils tels que les plateformes de commerce électronique, les initiatives locales de coopératives commerciales et les technologies numériques inclusives élargissent l'accès au marché et revitalisent les économies locales. Dans le cadre de la campagne célébrant les 20 ans de partenariat entre l'Union européenne et le PNUD, un reportage a mis en lumière les agriculteurs du sud du Bélarus qui adoptent des technologies intelligentes et de nouvelles techniques de culture en réponse à l'évolution des conditions agroclimatiques⁸.

46. L'autonomisation des femmes demeure un thème central dans toutes les communications. Dans le cadre de la Journée internationale des femmes de 2024, les dirigeantes d'entreprise de Brahın et de Khoïniki ont été mises à l'honneur. En 2025, l'accent a été mis sur les programmes de mentorat dans les régions de Mahiliow et de Homiel pour montrer comment l'investissement dans l'avancement des femmes stimule la croissance économique locale.

⁸ Voir www.undp.org/belarus/stories/adapting-unpredictable-belarusian-farmers-navigate-consequences-climate-change.

47. Les interventions menées dans les zones touchées par Chornobyl sont également présentées dans les rapports sur le Bélarus publiés par les Nations Unies et dans les examens annuels pour 2023 et 2024 des activités du PNUD au Bélarus.

48. En Ukraine, l'UNICEF a contribué à la mise à jour du plan de préparation du Groupe sectoriel pour la santé, qui inclut désormais le risque d'incident nucléaire parmi les dangers répertoriés et comporte un volet consacré à la communication sur les risques et à la mobilisation communautaire.

V. Rapports nationaux

49. Les rapports fournis par les trois pays touchés figurent en annexe tels qu'ils ont été soumis avec une traduction assurée par le Secrétariat.

VI. Conclusions et recommandations

50. Le système des Nations Unies reste déterminé à faire face aux conséquences à long terme de la catastrophe de Chornobyl et à soutenir les efforts visant à promouvoir le développement durable, y compris les services de santé publique, l'assainissement et la sécurité de l'environnement, le redressement et le développement local inclusif. Une approche globale et intersectorielle demeure indispensable pour relever efficacement les défis complexes et interdépendants découlant des séquelles de la catastrophe, conformément au principe consistant à ne laisser personne de côté. Ces efforts devraient continuer à s'aligner sur les stratégies nationales de développement pertinentes et être guidés par celles-ci.

51. Le soutien constant de la communauté internationale et des autorités compétentes est essentiel pour réparer la nouvelle enceinte de confinement. Cet appui, de même que les efforts similaires visant à assurer la sûreté nucléaire et la protection de l'environnement, sont essentiels pour faire respecter les normes mondiales de sûreté nucléaire, d'atténuer les risques pour l'environnement et de garantir le partage des responsabilités en ce qui concerne les séquelles des catastrophes nucléaires.

52. La protection des installations nucléaires, y compris la centrale nucléaire de Chornobyl, demeure primordiale dans le contexte de la guerre en Ukraine. Tous les acteurs doivent veiller à ce que ces sites soient protégés, démilitarisés et exploités conformément aux normes de sécurité internationales.

53. Des efforts soutenus sont nécessaires pour transformer les discours tenus sur les régions touchées par la catastrophe de Chornobyl et mettre l'accent, non plus sur la situation de contamination, mais sur la dynamique de redressement et les possibilités qu'offrent ces zones. Pour cela, il faut continuer à investir dans un développement durable inclusif et piloté au niveau local.

54. Le redressement et la transformation des régions touchées par la catastrophe de Chornobyl restent un défi générationnel nécessitant une action collective et soutenue dans le temps. Les entités des Nations Unies dotées de mandats pertinents continueront à soutenir les autorités compétentes et les parties prenantes et à collaborer avec elles pour construire un avenir plus sûr et plus résilient pour la région et ses habitants.

55. Le quarantième anniversaire de la catastrophe de Chornobyl, en 2026, représente une occasion capitale pour toutes les parties prenantes de commémorer activement cet événement, de réfléchir aux enseignements tirés et de renouveler leur engagement en faveur du redressement à long terme, de la résilience et du développement durable.

Annexe I

Rapport du Bélarus

[Original : russe]

Depuis plus de 39 ans, la République du Bélarus mène des travaux de grande envergure pour réparer et restaurer les territoires touchés par l'accident de la centrale nucléaire de Tchernobyl. De par leur nature et leur ampleur, les dommages provoqués par cette catastrophe ont constitué des facteurs de déstabilisation majeurs pour le développement socioéconomique du Bélarus, dont 23 % du territoire a été contaminé par la radioactivité.

Depuis 1990, le pays a mis en œuvre cinq programmes d'État pour surmonter les conséquences de la catastrophe.

Ces programmes ont permis le développement d'infrastructures devant permettre à la population de vivre en toute sécurité dans les zones touchées et visant à améliorer la qualité de vie et les soins médicaux. En tout, l'État a alloué plus de 20 milliards de dollars à cet effet.

La principale priorité de l'État à l'heure actuelle consiste à poursuivre les travaux visant à réduire le risque de conséquences néfastes pour la santé de la population et d'assurer un développement socio-économique durable des territoires contaminés sans que l'activité économique soit limitée par les radiations.

Le sixième programme d'État visant à surmonter les conséquences de la catastrophe de la centrale nucléaire de Tchernobyl pour la période 2021-2025, qui a une forte orientation sociale, est mis en œuvre depuis 2021. Ses objectifs sont les suivants :

- Protection sociale, prise en charge clinique, soins médicaux, traitement et récupération dans des centres de cure ;
- Protection contre les rayonnements et application ciblée de mesures de protection dans l'industrie agroalimentaire et la sylviculture ;
- Développement socioéconomique des régions touchées ;
- Recherche scientifique et activités de sensibilisation.

Le financement du programme s'élève à environ 1 milliard de dollars, dont plus de la moitié destinée à des activités de protection sociale.

À l'heure actuelle, on compte 2 022 agglomérations dans des zones de contamination radioactive, où vivent 930 500 personnes, dont 181 000 enfants. La responsabilité de l'État est de garantir des conditions de vie sûres aux habitants des territoires contaminés.

Le système de soins médicaux repose sur des visites médicales spéciales pour les personnes touchées par la catastrophe de Tchernobyl, les soins préventifs, la détection précoce des maladies, le traitement rapide et la convalescence. Chaque année, environ 1,3 million de personnes se soumettent à des examens, dont plus de 211 700 enfants et adolescents et environ 37 800 personnes ayant participé au travail de décontamination dans le sillage de la catastrophe de la centrale nucléaire de Tchernobyl.

Plus de 80 000 citoyens suivent chaque année des traitements de récupération et des cures. Le pays a établi un réseau de 12 centres pédiatriques de convalescence et de santé, qui accueillent toute l'année des groupes d'élèves.

Un ensemble de mesures de protection mises en place dans l'agriculture a permis de réduire au minimum la production de denrées et de produits dont les

niveaux de radionucléides dépassent les normes sanitaires réglementaires. Associé à un service de contrôle des radiations fonctionnant efficacement dans le complexe agro-industriel, il garantit la qualité des produits alimentaires commercialisés.

Depuis 1993, après une étude radiologique et agrochimique complète, environ 20 000 des 265 000 hectares de terres qui avaient été jusqu'alors considérées comme impropres à un usage agricole ont été réhabilités.

Le Bélarus considère qu'en vue du développement durable des régions touchées, les éléments ci-après sont des priorités :

- Maintien d'une approche ciblée dans la mise en œuvre d'un ensemble de mesures de protection dans les territoires contaminés afin d'utiliser rationnellement les ressources naturelles, de garantir des conditions de travail sûres et des produits conformes aux normes relatives à la teneur en radionucléides ;
- Développement socio-économique équilibré des régions touchées en tenant compte de leurs spécificités, y compris en introduisant des innovations et en attirant des investissements pour créer de nouveaux emplois, en développant les infrastructures et en assurant des conditions de vie confortables ;
- Recherches scientifiques sur les conséquences à long terme de la catastrophe de Tchernobyl ;
- Poursuite du développement, dans les districts cibles, d'un système de fourniture d'informations à la population en vue de la construction d'une culture de la sécurité des personnes.

Au début des années 2000, les priorités de la coopération à Tchernobyl sont passées de l'assistance humanitaire au redressement socio-économique à long terme et au développement durable des zones touchées, avec la participation active des habitants des zones contaminées à l'amélioration de leurs conditions de vie.

Dans le cadre de la coopération avec l'Agence internationale de l'énergie atomique, un certain nombre de projets de coopération technique nationaux et régionaux ont été mis en œuvre, dans le cadre desquels ont été organisés des travaux de recherche scientifique, des fournitures d'équipements de haute technologie, des missions d'experts, des séminaires et des formations, tant au Bélarus qu'à l'étranger avec la participation du Bélarus. Un soutien est apporté à la formation continue des scientifiques et des spécialistes du Ministère des situations d'urgence de la République du Bélarus dans le cadre de visites scientifiques et de stages dans des institutions de recherche étrangères de premier plan.

Toutes ces mesures complètent avec succès les efforts déployés par le Bélarus pour surmonter les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl.

Aujourd'hui, le Bélarus est fort de connaissances et d'une expérience uniques en ce qui concerne la manière de faire face aux conséquences d'un accident radiologique majeur, la réhabilitation des écosystèmes, le redressement socio-économique, la planification à long terme et la minimisation des risques radioécologiques.

Le Bélarus compte sur le soutien des organismes des Nations Unies, des États Membres de l'ONU, des investisseurs privés et d'autres parties intéressées. Il est prêt à mettre en œuvre des projets visant à promouvoir le développement socio-économique des zones touchées et à améliorer leur attractivité pour les investissements, notamment en encourageant la population locale à entreprendre.

Dans le cadre de la coopération internationale, le Bélarus a partagé les connaissances et l'expérience pratique qu'il a accumulées et compte continuer de le faire, apportant ainsi une contribution importante aux efforts mondiaux visant à

surmonter les conséquences des catastrophes causées par l'homme et à créer un avenir sûr et durable.

Le Bélarus a créé dans la zone d'exclusion un site de recherche unique, la Réserve radioécologique de Polésie, ouvert aux projets de coopération et prêt à accueillir la participation à des programmes de recherche conjoints dans le domaine de la radioécologie et de la radiobiologie.

Le Bélarus estime que la coopération internationale sur la question de Tchernobyl conserve toute sa pertinence et espère entretenir des relations fructueuses avec tous les partenaires afin de surmonter les conséquences à long terme de la catastrophe de Tchernobyl et de réaliser les objectifs de développement durable dans les régions touchées.

Le Bélarus a toujours affirmé que les problèmes liés aux accidents radiologiques ne concernent pas des États individuels, mais toute la communauté internationale, et qu'on ne peut les résoudre qu'ensemble.

Annexe II

Rapport de la Fédération de Russie

[Original : russe]

Les efforts déployés par la Russie pour surmonter les conséquences de la catastrophe de la centrale nucléaire de Tchernobyl

Les programmes ciblés menés dans le cadre de la Confédération de la Russie et du Bélarus sont un outil essentiel pour la mise en œuvre de la politique publique de la Fédération de Russie visant à garantir la sécurité des conditions de vie de la population des territoires contaminés par la radioactivité. À ce jour, cinq programmes ont été réalisés. Ils sont complétés par quatre programmes de protection infantile et deux programmes de logement pour les personnes participant au travail de décontamination.

Les résultats des efforts conjoints de la Russie et du Bélarus sont les suivants :

- Le système de sûreté radiologique de la population et de la production agricole dans les territoires de la Confédération contaminés par la radioactivité a été amélioré ;
- On a créé les conditions de leur retour à une activité économique ;
- Des recommandations unifiées ont été élaborées pour garantir la conformité de la production aux normes sanitaires et hygiéniques (cultures, production fourragère et élevage) ;
- De nouvelles technologies ont été introduites pour réduire la présence de radionucléides dans les produits agricoles ;
- On a élaboré des prototypes d'équipements spécialisés pour la minimisation des dommages et la localisation des zones d'urgence dans les zones contaminées par la radioactivité, ainsi que des systèmes automatisés pour la surveillance des situations d'urgence impliquant une contamination radioactive.

D'autres mesures ont également été prises :

- La densité de contamination radioactive des sols de l'ensemble des terres agricoles interdites à l'exploitation qui présentent des niveaux élevés de contamination et la situation radiologique des 102 000 hectares de forêt présentant un niveau élevé de contamination radioactive ont été précisées ;
- Des contrôles radiologiques et dosimétriques complets ont été effectués dans 266 localités ;
- La dose de rayonnement reçue par les adultes et les enfants a été précisée dans 110 localités où la dose moyenne annuelle effective de rayonnement reçue par les habitants peut dépasser 1 mSv/an ;
- On a analysé la teneur en césium 137 de 4 762 échantillons de sol.

En outre, le budget de la Confédération finance chaque année des activités dans les domaines suivants :

- Prise en charge médicale complète de certaines catégories de citoyens de Russie et du Bélarus exposés à des radiations à la suite de la catastrophe de Tchernobyl (72 millions de roubles en 2025, 229 993 millions de roubles en 2024 et 229 993 millions de roubles en 2023). Depuis 2016, plus de 11 000 victimes de la catastrophe de Tchernobyl ont reçu une assistance dans le cadre de ce programme, dont 4 592 patients au cours des trois dernières années (parmi lesquels 1 287 personnes ont reçu des soins médicaux de haute technologie) ;

- L'organisation du traitement et de la réadaptation des enfants des régions de Russie et du Bélarus touchées par la catastrophe de Tchernobyl ou par d'autres catastrophes naturelles ou causées par l'homme (le montant des fonds alloués en 2025 était de 63,274 millions de roubles, contre 58,5 millions de roubles en 2024 et 58,5 millions de roubles en 2023).

Depuis l'accident de Tchernobyl, la Fédération de Russie et la République du Bélarus ont acquis une grande expérience dans la gestion des conséquences des accidents radiologiques. Le sixième programme d'activités communes sur la centrale nucléaire de Tchernobyl dans le cadre de la Confédération est en cours d'élaboration. Il a pour objectif d'accroître l'efficacité du redressement socio-économique des territoires contaminés grâce au développement et à la mise en œuvre (ou à l'introduction) d'approches stratégiques pour le développement durable des régions touchées, au renforcement du secteur agricole et à l'amélioration des aspects médicaux des conditions de vie.

En Russie, en 2025, la zone de contamination radioactive résultant de l'accident de Tchernobyl représentait 617 000 hectares de forêts et 120 000 hectares de terres agricoles. La superficie des territoires évacués et des terres soustraites à l'exploitation économique en raison de niveaux élevés de contamination radioactive dépasse les 21 000 hectares. Dans le même temps, le nombre de localités classées comme zones de contamination radioactive est tombé à 3 792 (soit moins de la moitié par rapport à 1992).

En ce qui concerne la période de février à mars 2022, nous constatons que la prise de contrôle de la centrale de Tchernobyl par l'armée russe a été effectuée de manière à ne pas compromettre la sécurité. Un accord a été conclu avec les militaires du bataillon ukrainien chargé de la sécurité de la centrale afin d'assurer conjointement la sécurité des unités de production et du sarcophage. Les niveaux de radioactivité à la centrale nucléaire de Tchernobyl sont toujours restés normaux, comme l'ont confirmé, entre autres, des experts du secrétariat de l'AIEA.

Les nombreuses déclarations de l'Ukraine selon lesquelles des militaires russes auraient retiré certains équipements de la centrale nucléaire de Tchernobyl ne correspondent pas à la réalité. Il convient de rappeler que le 31 mars 2022, la centrale a été remise aux mains du personnel ukrainien en vertu d'un acte de cession. Selon ce document, l'administration de la centrale nucléaire de Tchernobyl n'a présenté aucune demande d'indemnisation à l'armée russe.

Nous constatons que dans la nuit du 13 au 14 février 2025, à la veille de la 61^e Conférence de Munich sur la sécurité, Kiev a commis une nouvelle provocation à l'aide de drones. Cette fois, c'est l'enceinte de confinement de la quatrième tranche de la centrale de Tchernobyl qui a été attaquée (la Russie a participé activement à sa construction, la contribution globale de notre pays s'élevant à 68,3 millions d'euros). Nous rejetons catégoriquement les allégations non fondées dont nous faisons l'objet à cet égard.

Annexe III

Rapport de l'Ukraine

Contribution de l'Ukraine au projet de rapport du Secrétaire général sur les conséquences durables de la catastrophe de Chornobyl.

Depuis la catastrophe de 1986, le Gouvernement ukrainien, avec l'appui indéfectible de l'ONU, des organisations internationales et des partenaires bilatéraux, a déployé des efforts constants et multiformes pour atténuer les effets à long terme de la catastrophe de Chornobyl. Ces efforts consistent non seulement à gérer les conséquences directes de l'accident, mais aussi à aider les populations touchées et à reconstruire les infrastructures et le milieu environnants.

Dans le domaine de la santé publique, l'Ukraine a élaboré et mis en œuvre des programmes nationaux de surveillance et de prise en charge des effets de l'irradiation sur la santé, notamment chez les enfants, le personnel qui a participé au nettoyage (liquidateurs) et les habitantes et habitants des zones contaminées. Avec l'appui de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Ukraine a renforcé ses capacités en matière de surveillance radiologique et amélioré l'accès aux diagnostics et aux services de soins de santé spécialisés.

Sur le plan économique et social, le Gouvernement a fourni diverses formes d'indemnisation, d'aide au logement et de prestations sociales aux personnes déplacées ou touchées par la catastrophe. Cela comprend une aide à la réinstallation et un appui aux moyens de subsistance, ainsi que le développement de nouvelles infrastructures dans les zones où les personnes ont été relogées.

En matière de remédiation environnementale, l'Ukraine s'est lancée dans des projets de grande envergure pour décontaminer les terres, restaurer les écosystèmes naturels et gérer les déchets radioactifs.

La zone d'exclusion, autrefois symbole de tragédie, est devenue un site remarquable en matière de recherche, de conservation et de développement contrôlé. Des efforts ont été déployés pour surveiller et protéger ses écosystèmes qui, en l'absence d'établissement humain, sont devenus un refuge pour des espèces rares et menacées d'extinction. Avec l'appui de la communauté internationale, l'Ukraine a créé la réserve de biosphère radiologique et écologique de Chornobyl, qui stimule la recherche scientifique et favorise la préservation de la biodiversité dans cet environnement unique.

La combinaison de ces mesures témoigne de la volonté de gérer, sur le long terme, les conséquences de Chornobyl, de protéger la santé humaine, de restaurer l'environnement et de transformer progressivement la région touchée en une zone sûre, propice à l'apprentissage et au développement futur.

Toutefois, la guerre d'agression menée actuellement par la Fédération de Russie contre l'Ukraine a compromis bon nombre de ces efforts.

Lors de l'invasion russe de l'Ukraine en 2022, le site industriel de la centrale nucléaire de Chornobyl a été occupé par les forces russes dès le premier jour de l'invasion, le 24 février. Le site a ensuite été utilisé par l'armée d'occupation russe comme base logistique et militaire, abritant des contingents et du matériel militaire.

Le 31 mars 2022, les forces d'occupation se sont retirées de la centrale nucléaire de Chornobyl et, le 3 avril 2022, l'Ukraine a repris le contrôle total de l'installation.

Les principales conséquences de l'occupation russe de la centrale nucléaire de Chornobyl (du 24 février au 31 mars 2022) sont les suivantes :

- Destruction des voies de transport utilisées pour acheminer le personnel vers la centrale nucléaire de Chornobyl (le trajet depuis la ville satellite de Slavutych, qui durait auparavant 45 minutes en train, prend maintenant entre 6 et 10 heures en bus).
- Pillage d'équipements, de bureaux et entrepôts, de véhicules, d'ateliers, de meubles, de fournitures de bureau et de technologies informatiques.
- Détérioration du système de sécurité du périmètre.
- Non-respect par les forces d'occupation des normes de radioprotection et des procédures sanitaires d'accès, entraînant une détérioration de l'environnement radiologique sur le site.
- Suspension de toutes les activités en cours ou prévues à la centrale nucléaire de Chornobyl, y compris le transfert du combustible usé vers la nouvelle installation de stockage.
- Dégradation des écosystèmes naturels, de la flore et de la faune de la réserve de Chornobyl, qui reste contaminée par des mines terrestres installées ou disséminées dans la zone. Ces mines constituent une menace irréversible contre la vie humaine et la faune sauvage, et augmentent considérablement le risque d'incendies dans les zones radioactives.
- Selon la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), le coût de la réparation des dommages causés aux bâtiments, équipements et infrastructures s'élèvera à au moins 100 millions d'euros. Cela comprend la restauration des systèmes de surveillance, du contrôle d'accès, de l'infrastructure informatique et des réseaux de transport.

Même maintenant que l'occupation de la centrale nucléaire de Chornobyl a pris fin, des risques importants subsistent, notamment dans la mesure où la Russie continue de bombarder les infrastructures énergétiques.

Le 14 février 2025, une attaque aérienne russe s'est soldée par une frappe directe de drone sur la nouvelle arche de confinement. Cette frappe a détruit environ 15 m² du revêtement extérieur. Elle a également endommagé partiellement le plafond et les murs intérieurs du garage de maintenance technique du système de grue principal, ainsi que des structures primaires et secondaires essentielles de la nouvelle arche de confinement et des équipements associés.

Le feu s'est propagé à travers la membrane d'étanchéité éthylène-propylène-diène-monomère du revêtement extérieur multicouche, entraînant la combustion des membranes internes à la jonction des arches est et ouest (axes G1-G2) et de la membrane posée à plat à la base sud de la nouvelle arche de confinement (entre la galerie abritant le système de charnières et le volume principal). Les membranes d'étanchéité à chevrons faisant la jonction avec les éléments en béton armé ont aussi en partie brûlé. Ces dommages ont entraîné la dépressurisation de l'espace annulaire et du volume principal de la nouvelle arche de confinement.

Une spécification technique a été établie pour préciser les mesures temporaires d'urgence à prendre afin d'atténuer les dommages : évaluations structurelles, réparation des éléments de revêtement et d'étanchéité endommagés, colmatage des trous et des brèches.

Malgré ces difficultés, le Gouvernement ukrainien continue à mettre en œuvre un large éventail de mesures pour restaurer les installations touchées, renforcer leur sécurité et réintégrer le site dans l'économie ukrainienne.

L'Agence publique ukrainienne de gestion de la zone d'exclusion, en collaboration avec le Ministère de la protection de l'environnement et des ressources naturelles et

avec des entreprises, a élaboré un plan de relèvement et de développement pour la zone d'exclusion en réponse à l'invasion. Ce plan regroupe environ 40 projets, dont certains sont déjà en cours de réalisation grâce à un appui international et national.

Les principales priorités sont les suivantes :

- Déminer la zone d'exclusion.
- Assurer la sécurité incendie sur l'ensemble du territoire contaminé.

Les partenaires internationaux participant au relèvement sont les suivants : la Commission européenne, le Département de l'énergie des États-Unis, la BERD et les pays donateurs du fonds de coopération pour Chornobyl, l'AIEA, la Norvège, le Canada, le Royaume-Uni, le Japon et la Pologne.

Une grande partie de l'aide nécessaire a déjà été reçue : systèmes et outils de surveillance du confinement des radionucléides, appareils de dosimétrie et de mesure, équipement de laboratoire radiologique, véhicules spécialisés, alimentations de secours, matériel de communication et équipements de protection individuelle, entre autres.

L'Ukraine reste déterminée à soutenir les entreprises de la zone d'exclusion, à gérer en toute sécurité les déchets radioactifs et le combustible utilisé dans le cadre de la loi martiale, et à renforcer les opérateurs nationaux chargés de la gestion des déchets, du déclassement et du traitement du combustible utilisé. Les travaux en cours comprennent l'exploitation de la nouvelle arche de confinement et le démantèlement des parties instables du sarcophage.

La vision stratégique de l'Ukraine pour l'avenir consiste à transformer la zone d'exclusion de Chornobyl, site sinistré, en un centre de développement durable fondé sur les énergies renouvelables. Cette zone inhabitée de 2 600 km², impropre à l'agriculture ou à l'habitation, recèle un potentiel exceptionnel pour l'énergie solaire. En 2018, l'Ukraine a mis en service la centrale solaire de Chornobyl, installation d'une puissance d'un mégawatt située à seulement 100 mètres du réacteur 4. Grâce à des conditions solaires favorables, à la présence d'infrastructures existantes et à l'accès au réseau électrique, la zone a suscité l'intérêt du pays et de la communauté internationale. Le développement des énergies renouvelables dans cette zone renforce la sécurité énergétique et les objectifs climatiques de l'Ukraine, transformant un symbole de catastrophe en un emblème de résilience et d'innovation.
